1848, par Romagnoli (*Guide nat. Cors.*); non indiqué par Gren. et Godr. (*l. c.*), ni par de Marsilly (*l. c.*).

* EQUISETUM RAMOSISSIMUM Desf. var. *fastigiatum* F. Hy, *Bull. Soc. bot. Fr.*, 37, p. LX. — Calvi (Mand. et Fouc.).

* OPHIOGLOSSUM VULGATUM L. *Sp.*, 1518. — Ghisoni (Rotgès).

NOTOCHLÆNA MARANTÆ R. Br., *Prodr. Nouv.-Holl.*, p. 146. — Environs de la gare de Ponte-Leccia (Mand. et Fouc.); Ghisoni (Rotgès).

* POLYPODIUM VULGARE L. var. *bipinnatifidum* de Rey-Pailh., *Foug. Fr.*, p. 80, pl. 40. — Ghisoni (Rotgès).

P. VULGARE L. var. *serratum* Schultz, *Exsicc.*, n° 763. — Ghisoni (Rotgès).

ASPLENIUM MARINUM L. — Rochers près de Calvi (Mand. et Fouc.).

* A. ADIANTUM-NIGRUM L. var. *acutum* Poll. in de Rey-Pailh., *Foug. Fr.*, p. 19, pl. 8. — Cap Corse, près de Bastia (Mand. et Fouc.).

* ADIANTUM CAPILLUS-VENERIS L. var. *multifidum* de Rey-Pailh., *Foug. Fr.*, p. 11, pl. 2, f. 3. — Ghisoni (Rotgès).

Explication des planches I à V du volume XLVII.

Pl. 1. — *Biscutella Rotgesii* sp. nov. — Silicule grossie.
Pl. 2. — *Hypericum insulare* sp. nov.
Pl. 3. — *Trifolium phleoides* Pour. subsp. *Audigieri* (subsp. nov.). — Calice grossi.
Pl. 4. — *Potentilla Mandoni* sp. nov. — Calicule et calice grossis.
Pl. 5. — *Poa exigua* sp. nov. — Épillet, glume et glumelle grossis.

SUR UN FRUIT ANORMAL DE *PIRUS MALUS*; par M. Aug. DAGUILLON.

Qu'il me soit permis de signaler très brièvement à la Société l'observation que j'ai eu récemment l'occasion de faire d'une pomme qui présentait deux particularités intéressantes.

Ce qui avait tout d'abord signalé ce fruit anormal à mon attention, c'était la présence, à l'extrémité de l'axe opposée au pédoncule, d'une touffe de cinq feuilles encore assez bien conservées pour que j'aie pu en faire un croquis assez exact. Leur longueur variait entre 20 et 30 millimètres, leur plus grande largeur entre 7 et 10 millimètres. Chacune d'elles présentait un limbe sessile, de contour un peu irrégulier, légèrement rétréci à sa base et parcouru par une nervure médiane nettement accusée; de part et d'autre couraient deux nervures secondaires, à peu près parallèles

à la nervure principale ; moins fortes que celle-ci, elles ne s'étendaient pas jusqu'à l'extrémité de la feuille et finissaient par se rapprocher du plan de symétrie pour s'anastomoser avec la nervure principale.

Il était facile de s'assurer, en examinant le mode d'insertion de ces cinq feuilles, qu'elles ne représentaient pas autre chose que les sépales, ramenés à l'état franchement foliacé par une méta-

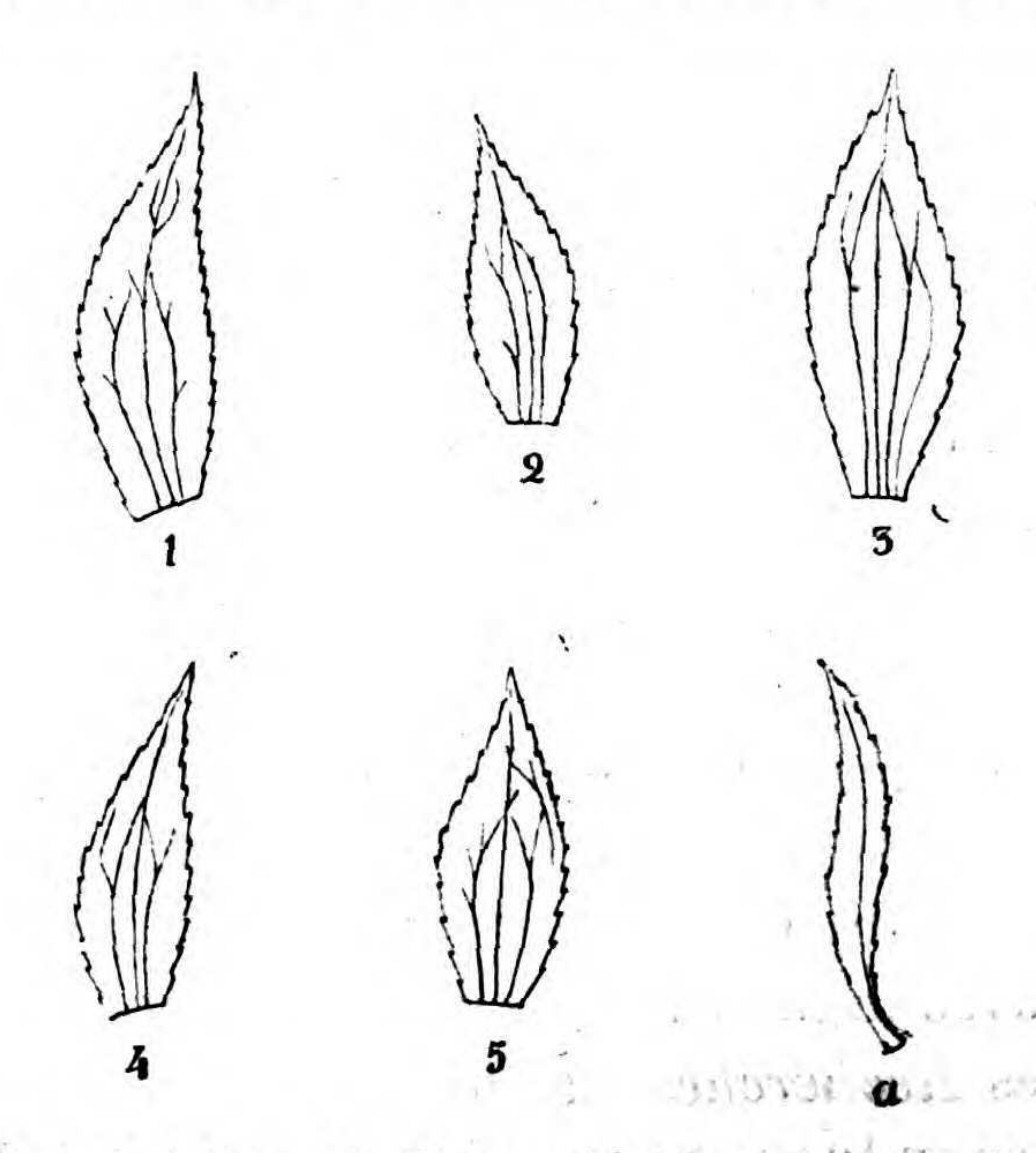


Fig. 1, 2, 3, 4, 5. — Feuilles occupant la position des sépales; *a*, feuille insérée sur la surface externe du fruit.

morphose régressive dont le règne végétal offre de nombreux exemples : c'était un cas, fréquent d'ailleurs chez le Pommier, de phyllodie du calice.

Mais une anomalie plus intéressante, parce qu'elle est moins commune, consistait dans la présence d'une feuille insérée à la surface même du fruit, à peu près vers le milieu de sa hauteur. Longue d'environ 22 millimètres et ne mesurant pas plus de 3 millimètres dans sa plus grande largeur, cette feuille n'accusait nettement qu'une nervure médiane, mais elle offrait à sa base une ébauche de pétiole, d'environ 2 millimètres de long.

Si cette petite observation était tombée sous les yeux de notre savant et regretté confrère M. Duchartre, qui faisait, il y a peu d'années encore (1), d'une étude sur l'ovaire infère des Pomacées

(1) P. Duchartre, *Note sur les ovaires infères et plus particulièrement sur celui des Pomacées* (*Bull. de la Société botanique de France*, 1891, p .28).

l'objet d'une intéressante communication à notre Société, elle lui aurait certainement fourni un argument en faveur de la théorie qui avait ses préférence pour expliquer la constitution de cet ovaire.

On sait que pour Naudin, Decaisne, Celakovsky, l'ovaire pentamère des Pomacées serait enfermé dans une cupule d'origine axile, formée par une sorte de bourrelet émané du pédoncule floral; c'est sur le bord supérieur de cette cupule, soudée à l'ovaire par sa face interne, que seraient insérées les pièces du calice, de la corolle et de l'androcée. Telle est la manière de voir à laquelle se ralliait M. Duchartre. Il est évident que, si on l'accepte, la présence exceptionnelle de feuilles sur la face externe de ce qu'on est convenu d'appeler l'ovaire infère d'une Pomacée n'a rien de surprenant, puisque toute la partie externe de cet organe complexe est un axe et capable, comme telle, de porter des appendices.

Mais il ne faut pas demander à la tératologie plus qu'elle ne peut donner, et cette présence anormale de feuilles fixées à la surface externe d'un ovaire infère de Pomacée n'est nullement incompatible avec la théorie très différente que M. Van Tieghem a émise dans ses *Recherches sur la structure du pistil* et que son enseignement a rendue classique. On sait que, pour M. Van Tieghem, la cupule qui enferme l'ovaire d'une Pomacée est formée non par une dilatation du pédoncule floral, mais par la coalescence parenchymateuse de tous les verticilles externes de la fleur (calice, corolle, androcée), qui ne reprennent leur indépendance qu'au-dessus de l'ovaire, niveau auquel se trouve élevé, mais en apparence seulement, le plan de leur insertion. Si la face externe de cette cupule porte accidentellement une feuille, rien n'empêche d'admettre que cet appendice, comme les sépales, les pétales, les étamines, dérive du pédoncule floral et que sa concrescence avec le tube du calice tire son origine d'un processus tout à fait comparable à celui qui amène la concrescence du calice lui-même avec la corolle, l'androcée et le gynécée, de manière à déterminer l'adhérence de l'ovaire.
